Visiteurs 1945-1962 (8)

Ami(e) Internaute,

Ce quatre-vingt-treizième diaporama est le dernier de huit diaporamas concernant les visiteurs en Algérie. Il traite des voyages du général De Gaulle. Faites le circuler sans restriction!

Merci aux propriétaires des photos dont les noms apparaissent entre parenthèses.

Pour l'histoire de l'aviation en Algérie que je prépare, je recherche des photos, des documents, des récits et des témoignages, merci d'en parler autour de vous.

N' hésitez pas à me demander les diaporamas précédents.

Bien cordialement. Pierre Jarrige.

<u>Jarrige31@orange.fr</u> <u>http://www.aviation-algerie.com</u>

Les voyages du général De Gaulle en Algérie

4 juin 1958 : Le général De Gaulle, président du conseil, arrive à Maison-Blanche à 11h 35, après 2 h 21 de vol avec la *Caravelle* F-BHHI n° 2, aux couleurs d'Air France, pilotée par Lionel Casse et escortée par huit *Mistral* sur la fin du vol.

Il engage sa parole et celle de l'armée sur l'avenir de l'Algérie : *Je vous ai compris* et cetera.

Il ira, le jour suivant à Télergma en *Constellation* et, le 6 juin, à Oran en *Caravelle*. Il rentrera le même jour à Paris.

Il tient, au cours de ce voyage, quelques propos définitifs : Dans toute l'Algérie, il n'y a que des Français à part entière ! — L'Algérie est une terre Française, organiquement et pour toujours ! — Vive l'Algérie Française ! (à Mostaganem) — Oui, oui, la France est ici pour toujours. Elle est ici avec sa vocation millénaire qui s'exprime aujourd'hui en trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité... Vive Oran, ville que j'aime et que je salue, bonne, chère grande ville d'Oran, grande ville Française !

1er juillet 1958 : Deuxième voyage, accompagné de Guillaumat, Michelet et Mollet. Il arrive à Télergma, va à Sétif-Aïn Arnat, Batna et Alger. Le lendemain, il fait Alger-Tlemcen (Zénata), puis une tournée en H-34 vers Sidi-Bel-Abbès et rentre à Alger. Le 3 juillet, il fait une tournée en H-34 à Fort-National, Tizi-Ouzou et Palestro et il rentre à Paris le 4 juillet en *Caravelle*.

27 août 1958 : Troisième voyage. Il arrive à Maison-Blanche en provenance de Guinée, il fait une allocution sur le referendum le 29 août : *Par leur vote, les Algériens vont fournir une réponse à la question de leur propre destin – L'évolution de l'Algérie devra s'effectuer dans le cadre français* et il rentre à Paris.

3 décembre 1958: Cinquième voyage. Il arrive à Télergma et va en hélicoptère à Fourchy, Bou-Laoura, Aïn-Abid et Bône. Le lendemain, il fait Bône-Hassi Messaoud. Le 5 décembre, Hassi-Messaoud-Edjélé-Touggourt. Le 6 décembre, Touggourt - Hassi R'Mel - Alger et il rentre à Paris le 7 décembre.
27 août 1959: Sixième voyage, dit première tournée des popotes. Il déclare aux militaires: Moi vivant, jamais le drapeau FLN ne flottera sur l'Algérie.

2 octobre 1958 : Quatrième voyage. Il arrive à Oran en *Caravelle* et va en C-47 à Tiaret-Bou Chékif et Orléansville d'où il fait une liaison en hélicoptère au poste de Béni-Rached et rentre à Alger en C-47. Le lendemain. Alger-Télergma en SO *Bretagne* puis retour à Paris en passant par Aiaccio. Il annonce

le *Plan de Constantine* et la reconnaissance de la *personnalité algérienne*.

- 3 mars 1960 : Septième voyage et deuxième tournée des popotes. Déclarations : Algérie algérienne liée à la France (après avoir obtenu la victoire des armes). L'indépendance réclamée par Ferhat Abbas et sa bande est une fumisterie. Il déclare à Redjas : La France ne quittera jamais l'Algérie. Il déclarera, en octobre 1960 : Les insurgés voudraient que nous leur passions la main. Cela nous ne le ferons jamais !
- 9 décembre 1960 : Huitième voyage. Il arrive à Oran en *Caravelle* puis *tournée des popotes*. Violentes manifestations des Pieds-Noirs à Alger et Oran et première manifestation de masse FLN sans que l'armée intervienne.
- Certaines photos de ce diaporama ne sont pas datées. Les hagiographes pourront les replacer dans la chronologie des apparitions du général De Gaulle en Algérie.

4 juin 1958 – Arrivée à Maison-Blanche





6 juin 1958 – Cimetière d'El-Alia Obsèques du Lieutenant-colonel Jeanpierre, commandant le 1^{er} REP, abattu en hélicoptère le 29 mai 1958. Ci-contre: Madame Jeanpierre, le

Ci-contre : Madame Jeanpierre, le général De Gaulle et le général Massu







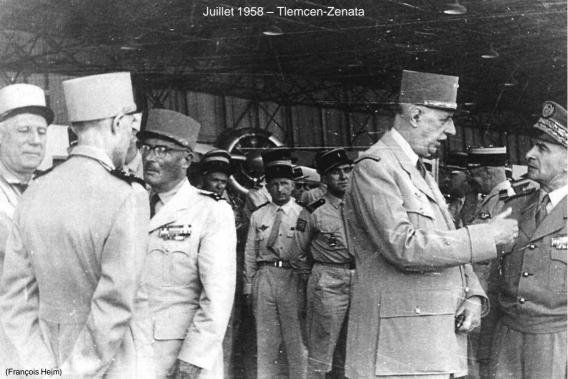




6 juin 1958 – La Sénia – La Caravelle présidentielle derrière les Mistral de l'Escadron de Chasse1/20 Aurès-Nementcha 20-LB 20-LD (Gérard Raulin)











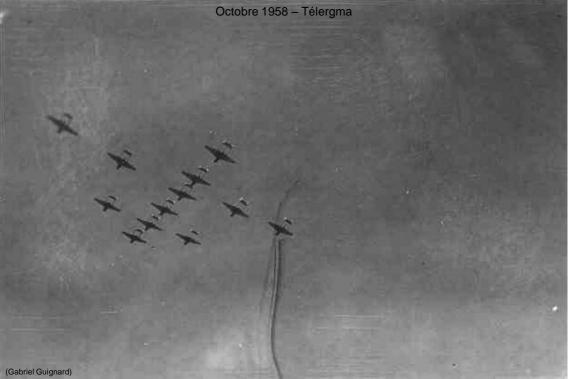




















DU GÉNÉRAL DE GAULLE

LA CONFÉRENCE DE PRESSE L'ECHO D'A Octubes

20 francs : En métropole : 25 FRANCS

14 914 Tilinhans : 373.80 1 85

SALIGNAC Cognac

Quelle hécatombe connaîtrait l'Algérie

PRÉCISIONS

hier, n'e dit, une foit de plus, que ce qu'il veuleit dire. Les Algériess ne treuverent pes, dens ces pre-pes, besuceup plus que de précédentes déclarations ne leur eveit révélé. Convenent rependent que sur des points essentials le chef du gouvernement u, dans ses réponses, donné d'utiles Après les avair lues et surtout entendues, on lui ferait

injure en supparant que, réside à resteurer le grandeur natio-nale, il commencent par effaiblir l'un des éléments de cette grandeur, c'est-à-dire le souverainet de la France sur l'une grandeur, c'est-à-dire le souverainet de la France sur l'une de ses provinces. Fait remarqueble s'afficurs, le général de Geulle e tens hier à réaffirmer cette souveraineté en commentant les résultats her à nédifimer cette reversitaté en commentant les rimines de sélécades. Deux pluses, es airé, il é débit une distin-ción de la compartica de la compartica

de la France, qui s'étend de Dunharque aux Antilles, mais auxi de Dunkarque à Tomas-reset. Dunktrque e l'ampricant. Peut-il, elers, être prestion de revenir, par le biais de le régociation », nur un publisme réglé par les faits et par le lei ? Le réponse ne peut être que négative. Mais, sur ce point le pénéral de Gaulle s'est exprimé avec une particulière clarte Aumitée après la conférence de presse, un poste périphérique e sellicire les textes, de telle serte qu'e l'entendre, le chef di government murelt fait — ni plus ni mains — des offres de négociation ou F.L.N. Précisant donc : c'est exectement le contraire. Le général de Goulle, ou offet, a proposit aux com-battants de bled une solution très simple ; s'ils reudent cesses le combat, ch bien, qu'ils se présentent, despesu blanc à le main oux chefs de nes unités militaires. Ils regegnerent ensuite leur damicile sans avair été molastés. Quant à « l'organisation exté-rieure », c'est-à-dire l'état-major du f.L.N., si are mombres ent quelque tungestion à foire our le manière de hater le fin des hestilités, qu'ils demandent leur vise à l'embessade, de France à Tunis ou à Robot et qu'ils viennent à Paris prendre contact avec a l'autorité » ; si, par hotord, les résultats de ce veyage les déçairent, ils reprendent le chemin de leur résidence habi-tuelle. M. Ferhat Abbus et ses ministres unt en pomus à comprendre qu'il n'existe pos deux « autorités » ; la leur et celli

soumettre. Pour oux comme nour les bandes rebelles, il n'est qu'un recours : le « d'apeau blanc » qui, dans tous les pay du mande tianfie la reidition. Le géneral de Goulle parle cusme si, déjà, il cannaissait la répanse que les Algériens donnéesset le 30 nevembre à la France, comme s'il ne doutait pas que cette réponse dür confirmer celle du 28 septembre. Et si, selon so démarche contumière il évite d'anfermer l'arens dans des termules sigides, il approuve, encourage, exoite l'artien de l'arense à lequelle il rend le plus delatant, le plus mirité des homerages et il afficace que le métropole, l'Algérie et le Schere éroitement unis — es associés comme il l'a dit, ou risque de susciter des contreverses - formerent un a ensemble a contera : à a la nature des chases w. . Je crois, ajoute-t-il, qu'un jour ou l'outre cet ensemble

se liere, pour le progrès con-mun, avec les libres Envis du SUITE EN PAGE 3

du gouvernament français, mois une « autorité », l'outerite française à lequelle, s'ils le veutent ou le pouvent, il leur fout au

D'UTILES si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner

Hommage éclatant rendu à l'armée d'Algérie:

Elle a accompli ce que la France attend d'elle: le plus fort est fait

• L'issue est maintenant tracée par la manifestation décisive du 28 septembre

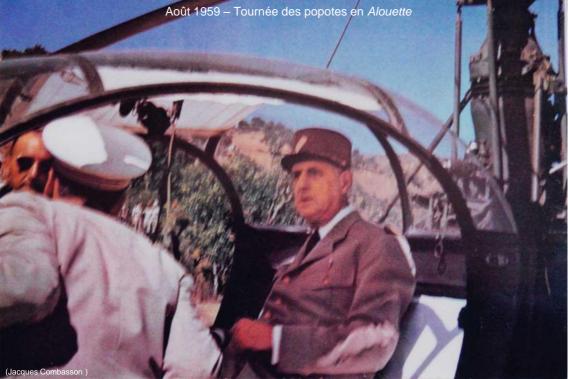
A ce propos, nette distinction entre les 25 millions d'"hommes" d'Afrique noire et de Madagascar et les 55 millions de citoyens de la métropole d'Algérie et des départements d'Outre-mer

Précisions sur la question des "négociations" e Le vieux procédé guerrier, lorsqu'on veut

- que les armes se taisent, c'ect d'utiliser le drapeau blanc des parlementaires • Si des délégués de l'< organisation extérieure >
- désignés pour venir régler avec l'«autorité» la fin des hostilités, voulaient venir à Paris ils n'auraient qu'à s'adresser aux ambassades de France à Rabat ou Tunis qui assureraient leur transport vers la métropole

Là, leur sécurité entière





3 mars 1960 – Redjas – 35 hélicoptères de l'ALAT et de l'armée de l'Air sont déployés lors de la tournée du général – Photo prise par Didier Faure du haut du dock coopératif





Tournée des popotes – Bir-Rabalou





En Oranie



Décembre 1960 – Batna







(Aux écoutes)

- Porteur, M'sieur ?...

Reims - 8 juillet 1962 - La ville du Sacre

Le général De Gaulle reçoit le chancelier Adenauer en visite depuis le 2 juillet. Les deux hommes resplendissent d'autosatisfaction et de bonne humeur. Ils assisteront à un *Te Deum* dans la cathédrale! La France est débarrassée de l'Algérie, dans l'infamie et le déshonneur. Le général De Gaulle, avec le cynisme éhonté d'un politicien, peut maintenant se consacrer aux problèmes sérieux, alors qu'il vient de signer la page la plus lamentable de l'histoire de la France au 20ème Siècle : Un million de personnes sont déportées dans des conditions inhumaines, des dizaines de milliers d'autres qui ne peuvent s'échapper sont affreusement massacrées dans la connivence entre le régime et le FLN, devant l'Armée Française l'arme au pied. Les séquelles seront infinies.

Le Maréchal Juin, authentique chef de guerre, écrit le 5 juillet 1962 : « J'ai tout fait pour empêcher ce crime. Que les Français en grande majorité aient, par référendum, confirmé, approuvé, l'abandon de l'Algérie, ce morceau de France trahi et livré à l'ennemi, qu'ils aient été complices du pillage, de la ruine et du massacre des Français d'Algérie, de leurs familles, de nos frères musulmans, de nos anciens soldats qui avaient une confiance totale en nous et qui ont été torturés, égorgés, dans des conditions abominables, sans que rien n'ait été fait pour les protéger, cela je ne le pardonnerai jamais à mes compatriotes. La France est en état de péché mortel. Elle connaîtra, un jour, le châtiment ».